



Numéro 144

Site officiel : www.bully.fr

Février 2010

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - mairie@bully.fr

Lundi de 14h à 17h – Mardi mercredi jeudi de 9h à 12h –

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – Samedi de 9h à 11h

Police municipale : 06.84.19.68.86 - e-mail : policemunicipale@bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

INFORMATIONS MUNICIPALES

Appartement communal à louer : T4 de 70m², situé place de l'église, loyer à 500€ hors charges. Dossier d'inscription à retirer en mairie ou téléchargeable sur le site www.bully.fr.

Dépôt de candidature avant le 15 Février 2010.

Stationnement réglementé : A l'occasion du passage d'une balayeuse-aspiratrice dans le centre du village, le stationnement sera réglementé le mercredi 24 Février 2010 de 8h à 17h par arrêté municipal. Un avis sera distribué dans les boîtes aux lettres des rues concernées et des panneaux seront mis en place.

Centre de loisirs Bully / St Germain : Devant le succès rencontré lors des dernières vacances d'automne, le centre de loisirs ouvrira ses portes à nouveau pendant les prochaines vacances d'hiver et accueillera les enfants et ados de 4 à 12 ans, du 15 au 26 février, dans les locaux de l'école publique à Bully. L'équipe d'animation encadrée par Aurélie BLONDET, Directrice du Centre, est en train de peaufiner un programme attractif essentiellement basé sur la NATURE et l'ENVIRONNEMENT, qui ravira à coup sûr nos chères « têtes blondes ». Inscriptions en journée complète ou demi-journée, avec ou sans repas. Dates et heures des permanences notées sur l'information ci-jointe. N'hésitez pas à vous inscrire nombreux encore cette fois-ci et ... rendez-vous au 15 février pour de nouvelles aventures entre copains et copines !

Bulletin municipal : Dans le bulletin municipal ci-joint, il faut rajouter en page 28 le gîte de la Potinière (Jocelyne et Bruno ROMANY) Tél : 04 74 01 55 31. Avec nos excuses pour cet oubli.

Centre communal d'action sociale : Les membres du C.C.A.S. s'étaient donné rendez-vous le 6 janvier dernier à la Maison de La Salette pour partager avec les résidents du Hameau des Aînés les traditionnelles et succulentes brioches des Rois confectionnées par les boulangers de la commune. Agréable moment d'échange qui permet aux Rois et Reines d'un jour d'entonner quelques chansons. Nous remercions les bénévoles qui nous accompagnaient pour l'occasion, ainsi que la Direction et le personnel de la Maison de La Salette pour leur accueil.

Chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie : La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Elle instaure désormais la délivrance d'un permis de détention définitif pour les propriétaires de chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie de plus d'un an. Ce permis est délivré par le maire du lieu de résidence du propriétaire ou détenteur du chien et se substitue à l'actuelle déclaration faite en mairie. Si vous n'avez pas ce permis, régularisez très rapidement votre situation auprès du secrétariat de mairie ou du policier municipal (06 84 19 68 89) qui se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.



Autoroute A 89 : L'ouverture d'une enquête publique portant sur le périmètre et le mode d'aménagement foncier engagée dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A89 se déroule du 11 janvier 2010 au 11 février 2010. Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

Pour paraître dans le Lien, les articles doivent être envoyés à communication@bully.fr ou déposés à la mairie avant le 20 de chaque mois.

Neige de Janvier : Suite à l'épisode neigeux, nous voudrions remercier les jeunes Eliott Dallard, Marc Lunet et Martin Moiret qui sont venus spontanément renforcer l'équipe technique afin de faciliter la circulation dans le village. Nous vous rappelons également que, selon le code civil, le dégagement des trottoirs devant les habitations est de la responsabilité des riverains.

Elections régionales : Elles auront lieu les 14 et 21 mars 2010. Le bureau de vote sera situé rue des romains, au restaurant scolaire.

INFOS DES ASSOCIATIONS

Classes en « 0 » : Toutes les personnes nées une année se terminant par « 0 » sont cordialement invitées à nous rejoindre le 19 février prochain à 20 H30 au Centre Culturel de Bully. La préparation de notre grande fête des CLASSES qui aura lieu *le 1^{er} MAI 2010* est déjà bien avancée. Nous avons besoin de vous, merci de nous rejoindre.

D'autre part, tous les bébés nés entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai seront accueillis pour la photo. Merci de les inscrire pour prévoir le petit gibus (tél. 04.74.01.59.89).

Comite st Polycarpe : Messes : =>Dimanche 7 février à 9h (suivie de la brioche) ; =>Samedi 20 février à 18h =>Dimanche 7 mars à 9h.

Le **Comité d'animation** vous convie à son assemblée générale qui aura lieu le 6 Mars 2010 à 10h30 au centre culturel.

Cave de Bully / Quincié : Le 15 Janvier dernier, le vote quasi unanime des 591 vigneronns (dont 226 de la cave de Bully) a scellé l'union des caves coopératives de Bully et de Quincié. Cette fusion représente 1600 hectares soit 80000 hectolitres (10% du volume de tout le vignoble Beaujolais).

ETAT-CIVIL

Naissances : NOVE-JOSSERAND Elisa 27 Décembre 2009

Décès : DEVAY Clément 08 Janvier 2010
 MORIER Marguerite née RAIERI 13 Janvier 2010

EXTRA MUROS

Téléthon 2009: Les associations de Bully ont recueilli la somme de 3520.47€ (2959€ en 2008). Merci à tous les bénévoles et donateurs pour ce geste de solidarité.

R.A.M.I. (Relais d'Assistants Maternels Itinérant) Un service issu des compétences de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, entièrement gratuit, en relation avec différents partenaires (CAF, PMI...) pour les jeunes enfants (jouer, se socialiser), les assistants maternels (temps collectifs, formations), les parents (permanences d'information), animé par Audrey POLTURAT (éducatrice de jeunes enfants).
Prochains passages à BULLY, les jeudis 4 FEVRIER, 11 et 25 MARS, de 9h à 11h, salle d'animation du Repiel.

Contact pour toute information au 04.74.01.68.81 ou 06.59.54.52.24 E-Mail : a.polturat@cc-pays-arbresle.fr
Assistants maternelles ou parents et jeunes enfants, n'hésitez pas à vous déplacer pour rencontrer Audrey qui vous accueille avec grand plaisir dans un cadre enfantin très agréable. Vous passerez à coup sûr un excellent moment d'échange relationnel.

DATES A RETENIR

- 19 Février 2010 : Réunion des classes en « 0 »
- 6 Mars 2010 : Assemblée générale du comité d'animation
- 13 Mars 2010 : Soirée dansante du sou des écoles
- 14 Mars 2010 : Elections régionales
- 21 Mars 2010 : Loto du Comité d'Animation
- 21 Mars 2010 : Elections régionales

Centre de loisirs 4-12 ans

Bully-St Germain

Vacances d'hiver
du 15 au 26 février



Le thème de ces vacances est : nature et environnement.

Les enfants vont découvrir/ redécouvrir leur environnement et la faune sauvage qui les entoure.

Des activités seront mises en place avec l'intervention de la FRAPNA.

Et bien sûr: l'imaginaire, se surpasser, créer, coopérer, la découverte d'ailleurs...seront au programme!

Programme détaillé début février

INFORMATIONS

• Inscriptions :

Bully :

Vendredi 29 janvier : Restaurant scolaire de 16h30 à 18h30

Samedi 6 février : Centre culturel de 10h à 12h

Vendredi 12 février : Restaurant scolaire de 16h30 à 18h30

St Germain sur l'Arbresle :

Samedi 30 janvier : Mairie de 10h à 12h

Vendredi 5 février : Ecole primaire de 16h30 à 18h30.

MJC de l'Arbresle :

Les lundis de 16h à 19h

Les mercredis de 14h à 19h.

• Modalités d'inscription :

Documents nécessaires et obligatoires pour les inscriptions

Photocopie des vaccins

Fiche sanitaire et fiche famille

Quotient familial ou Avis d'imposition

Numéro d'allocataire CAF ou MSA

Numéro de sécurité sociale

• Lieu d'accueil

Ecole primaire publique de Bully

Rue Poterre

69210 BULLY

Renseignements :

Responsable du centre de loisirs Bully/ St Germain

Aurélie BLONDET

MJC de l'Arbresle

4 rue du Docteur Michel

69210 L'Arbresle

04 74 01 15 91



St Germain/ L'Arbresle

Bully

